Facture FA2610-00897

Date facturation : 08/10/2026
Date échéance : 06/11/2026
Code client : CL2311-0009
Code comptable client : 411ADSPRODIA
Réf. commande : CO2610-00796 / 07/10/2026
Réf. expédition : BL2610-00878 / 08/10/2026

Émetteur

AUDIS SN
3 rue jean rédélé
76370 MARTIN EGLISE

Tél.: 0232146868
Email: contact@audis.fr

Adressé à

ADS PRODIA +
Facturation
ZA DES GARENNES
60112 TROISSEREUX

Numéro TVA: FR30419423447

Expédition à

ADS PRODIA +
ZA DES GARENNES
60112 TROISSEREUX

Numéro TVA: FR30419423447

Catégorie d'opérations : Livraison de marchandises

Montants exprimés en Euros

Désignation	TVA	P.U. HT	Qté	Réduc.	Total HT
3031 - CAPPUCCINO NOISETTE X25 GOB. CARTONX12 (Nomenclature douanière, Code SH, Code TARIC: 21011298)	5,5%	68,70	2	20%	109,92
3041 - VELOUTE TOMATES CROUTONS X25 GOB. CARTONX12 (Nomenclature douanière, Code SH, Code TARIC: 21041000)	5,5%	68,70	1	20%	54,96
3046 - VELOUTE DE CURRY AUX CROUTONS X25 GOB. CARTONX12 (Nomenclature douanière, Code SH, Code TARIC: 21041000)	5,5%	72,15	1	20%	57,72
3060 - PREPARATION BOISSON GOUT THE PECHE X25 GOB. CARTONX12 (Nomenclature douanière, Code SH, Code TARIC: 21012098)	5,5%	62,45	10	20%	499,60

Conditions de règlement: Règlement à 30 jours

Total net avant remise	902,75
Remise totale	180,55
Total HT	722,20
Total TVA 5,5%	39,72
Total TTC	761,92

Règlement par virement sur le compte bancaire suivant:

Banque: Société générale

Code banque	Code guichet	Numéro de compte	Clé
30003	04352	00020006177	72

Adresse: ROUEN ENTREPRISE
Nom du propriétaire du compte: SAS AUDIS SN
Code IBAN: FR76 3000 3043 5200 0200 0617 772
Code BIC/SWIFT: SOGEFRPP

AUDIS subordonne le transfert de propriété de toutes marchandises vendues au paiement effectif de l'intégralité du prix en principal, intérêts, pénalités et accessoires. En cas de non-paiement à l'échéance, AUDIS pourra exiger, par lettre recommandée avec demande d'accusé de réception, la restitution des marchandises et aux frais et risques de l'acheteur ou revendiquer la partie du prix non encore payé. En cas de saisie arrêt ou toute autre intervention d'un tiers sur la marchandise, l'acheteur devra impérativement en informer AUDIS sans délai afin de lui permettre de s'y opposer et de préserver ses droits. Tout retard de paiement entraînera l'application d'une pénalité égale à 3 fois le taux l'égal, majorée d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40€. (Loi 2012-387 du 22/03/12). Aucun escompte ne sera appliqué sans mention spéficique sur la facture.
Conditions générales de vente - https://www.audis.fr/CGV_AUDIS-SN.pdf